

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ID: 004-210400511-20220715-452022-DE

N°45/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le quinze juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

<u>Présents</u>: Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Nicolas GALLIANO, Robert VERAND.

Convocation en date du 08/07/2022 Nombre de membres en exercice : 7

Présents: 7

<u>OBJET</u>: CHOIX DU FUTUR SYSTEME DE GESTION EAU-ASSAINISSEMENT PAR LA CCJLVD A PARTIR DE JANVIER 2023

Monsieur le Maire explique que le prochain Conseil Communautaire, qui aura lieu le 18 Juillet 2022, sera l'occasion de choisir le futur mode de gestion de l'eau et de l'assainissement collectif à partir du 01/01/2023.

Monsieur le Maire présente le contexte actuel, politique et technique, et les éléments de comparaison entre les deux modes de gestion envisagés.

Monsieur le Maire invite le Conseil à le mandater pour :

- Demander un vote à bulletin secret lors du prochain Conseil Communautaire pour toutes les questions relatives à l'assainissement et à l'eau
- Voter le report du choix entre DSP et régie
- Voter l'exercice de la compétence à compter du 01/01/24 ou 01/01/2026

Monsieur le Maire demande un vote à bulletin secret pour lui confier ce mandat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Mandate Monsieur le Maire à demander un vote à bulletin secret lors du prochain Conseil Communautaire pour toutes les questions relatives à l'assainissement et à l'eau, voter le report du choix entre DSP et régie et voter l'exercice de la compétence à compter du 01/01/24 ou 01/01/2026

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 21 juillet 2022. Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD